

41^e PRIX des Jeunes écrivain·es

Concours de nouvelles

PJé

Tu as entre 16 et 26 ans ?
**Envoie ton texte
avant le 29 janvier 2026**



Renseignements
prix.pje@pjef.net

Depuis la France : 05 61 56 13 15
Depuis l'étranger : +33 561 56 84 84

www.pjef.net



Soutenu par



POUR
LA
LECTURE



RÈGLEMENT DU 41^e PRIX DES JEUNES ÉCRIVAIN·ES

CONCOURS INTERNATIONAL DE NOUVELLES EN LANGUE FRANÇAISE



Fondée en 1984 à Muret, l'association Prix du Jeune Écrivain a pour but de **promouvoir la lecture, l'écriture et la littérature auprès de la jeunesse francophone**. Plus de 100 lauréat·es de son concours international de nouvelles ont depuis poursuivi leur chemin d'écriture et un grand nombre a été récompensé par des prix littéraires prestigieux. L'association favorise aussi les rencontres littéraires entre les écrivain·es et leurs lecteur·ices, entre les jeunes et la littérature, et crée des passerelles avec les arts de la scène, la musique et le cinéma.

ÉDITION 2026-2027

Le Prix des jeunes écrivain·es récompense **des œuvres de fiction** (nouvelles, contes ou récits) écrites en langue française, en prose, par de jeunes auteur·ices de toutes nationalités, âgés de 16 à 26 ans.

Aucun thème n'est imposé. Chaque participant·e garantit l'originalité de son texte. Tout emprunt à des textes déjà publiés, y compris dans des journaux ou des magazines, ou diffusés sur Internet, doit être expressément signalé. Au moment de l'inscription, le texte envoyé n'aura jamais été soumis, même partiellement, au PJÉ, ni primé par un autre jury. L'œuvre soumise au concours doit être entièrement originale, créée et rédigée par un être humain.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Les candidat·es doivent être âgé·es **d'au moins 16 ans et au plus de 26 ans le 29 janvier 2026. Ils ou elles devront être né·es entre le 29 janvier 1999 et le 29 janvier 2010.** À l'exception des premiers prix, les ancien·nes lauréat·es peuvent participer à nouveau, s'ils ou elles remplissent les conditions d'âge.

Le·la candidat·e ne doit pas être lié·e par un contrat d'édition en cours ou passé, ni pour le texte proposé ni pour un autre texte. Cette restriction ne s'applique pas dans les cas suivants : publications en revue, participation à d'autres prix littéraires, publication collective, édition uniquement numérique ou à compte d'auteur.

PRÉSENTATION DES TEXTES

Chaque participant·e ne peut envoyer qu'un seul texte.

Texte au format Word ou OpenOffice ou Libre Office. Nombre de signes entre 15 000 (minimum) et 40 800 (maximum) espaces compris. Police type Time New Roman / taille 12 interligne 1,5 / marges 1,5 cm de chaque côté.

Pour respecter l'anonymat, aucun nom, ni signature, ni illustration ne doivent figurer sur les pages du texte. Les pages doivent être numérotées. Un titre est indispensable.

INSCRIPTION

Toutes les inscriptions se font en ligne sur le site internet :

www.pjef.net sur l'onglet dédié à partir du 28 novembre 2025.

Remplir le formulaire d'inscription (identité, coordonnées, etc.). Télécharger le texte selon la procédure décrite sur le site.

Frais d'inscription :

- **candidat·e issu·e de l'Union Européenne, de nationalité canadienne, suisse, du Royaume uni et des Etats-Unis** (quel que soit son lieu de résidence) : 25 €

A régler via le site internet. Non remboursés en cas de texte non conforme.

- **candidat·e d'autre nationalité** (quel que soit son lieu de résidence) : exonéré·e de frais d'inscription.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Jeudi 29 janvier 2026 à 12h (fuseau horaire de Paris - UTC / GMT + 1).

LE JURY

Des lecteur·ices bénévoles présélectionnent les textes. Ils sont ensuite soumis à un jury de 12 écrivain·es francophones qui **sélectionnent les 10 textes lauréats et établissent le palmarès**. Les décisions du jury sont sans appel.

La remise des prix est prévue en mars 2027.

LES AVANTAGES ET RÉCOMPENSES

Chaque lauréat·e bénéficie :

- du tutorat d'un·e des écrivain·es du jury ;
- de l'édition de sa nouvelle dans un recueil publié par les éditions Robert Laffont, disponible en librairie ;
- d'une rémunération en droits d'auteur ;
- d'une invitation en Occitanie (frais de voyage et de séjour pris en charge par le PJÉ) pour les cérémonies de remise des prix ;
- d'un accompagnement professionnel (rencontres avec les publics, formations avec des professionnels de l'édition, master classes avec des auteur·ices) ;
- d'un atelier d'écriture pour le premier prix.

Les demi-finalistes reçoivent une fiche de lecture personnalisée.

PRIX DU JEUNE ÉCRIVAIN

www.pjef.net

18, rue de Louge, 31600 Muret, France

Renseignements :

Depuis la France : 05 61 56 13 15 / prix.pjef@pjef.net

Depuis l'étranger : +33 5 61 56 84 84 / prix.pjef@pjef.net